

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Septembre 2024

174x24

### MISE A DISPOSITION DE LA SALLE TINO ROSSI A L'ASSOCIATION PATTES DE VELOURS POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION AU PROFIT DE LA CAUSE ANIMALE

L'association Pattes de velours présidée par Madame Nathalie Alonso - Siret : 52977881300012 - a sollicité la commune pour l'organisation d'une soirée au profit de la cause animale le 25 octobre 2024. Les bénéficiaires de la soirée seront reversés en parts égales à la Société Protectrice des Animaux de l'Arbois refuge des chiens en liberté, à la Société Protectrice des Animaux Maltraités et Errants Véronique Scarica, à Pattes de Velours ainsi qu'à la clinique vétérinaire Padovani située à Vitrolles pour la prise en charge de chats errants malades ou blessés sur la commune des Pennes-Mirabeau.

Compte tenu de l'intérêt de cette démarche, il est proposé au Conseil Municipal la mise à disposition gratuite de la salle Tino Rossi le 25 octobre 2024 pour l'organisation de cette manifestation au profit de la cause animale.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé

– APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle Tino Rossi à l'association Pattes de velours

– SE PRONONCE comme suit :

POUR : 27 - M. AMARO – FIORILE REYNAUD – NICOLAÏ – DELAVEAU –  
SCAMARONI - GORLIER LACROIX ne participent pas au vote

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE  
ROMAIN AMARO

LE MAIRE  
MICHEL AMIEL